



UNION EUROPÉENNE

PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZURRÉGION
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

Comité régional de programmation interfonds 2014-2020 du 22 octobre 2018

Relevé de décisions

Une consultation écrite du Comité régional de programmation interfonds 2014-2020 a été organisée du 9 au 22 octobre 2018.

1. Avis du Comité interrégional de programmation :

Le comité régional de programmation a émis les avis suivants :

Programme opérationnel régional FEADER 2014-2020 (annexe 1):

- Avis favorables à la programmation des demandes de FEADER conformes aux avis présentés des services instructeurs et aux tableaux annexés au présent relevé de décision (mesures 4.1.5, 4.1.1, 4.1.2, 7.6.3, 7.6.4, 1.2 agriculture, 1.2 forêt, 4.2, 4.3.1, 4.3.2, 8.6, 16.2)
- Avis favorables à la reprogrammation des demandes de FEADER conformes aux avis présentés des services instructeurs et aux tableaux annexés au présent relevé de décision (mesures 4.1.1, 4.1.2, 4.3.1)
- Avis défavorables à la programmation des demandes de FEADER conformes aux avis présentés des services instructeurs et aux tableaux annexés au présent relevé de décision (mesures 4.1.5, 4.1.1, 4.1.2, 7.6.4, 4.2, 4.3.1, 4.3.2)

Fait à Marseille le 22 octobre 2018

Le Président de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Député européen,

Renaud MUSELIER

Pour le Préfet de la région
Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Pour le préfet,
Le secrétaire général pour les affaires régionales

Thierry QUEFFELEC